

Résolution du 18 mars 2021

DEFENSE DES RETRAITES : UN IMPERATIF URGENT, UNE UNITE D'ACTION NECESSAIRE !

Nous militant.e.s du Syndicat des services publics (SSP) réunies aujourd'hui en formation autour des enjeux de la retraite souhaitons adresser à l'attention des instances de la région, à savoir le Comité de région, la résolution suivante que nous l'invitons à faire sienne :

Considérant que :

- la réforme AVS21 se fera sur le dos des femmes en relevant leur âge de départ à la retraite de 64 à 65 ans alors que des inégalités graves demeurent dans le monde du travail ;
- la même réforme pénalisera les petits revenus, ainsi que les jeunes, alors même que le système actuel ne suffit pas à des milliers de retraité.e.s et qu'ils et elles doivent compter sur les prestations complémentaires ;
- La réforme LPP21 envisage une baisse brutale du taux de conversion de 6,8 à 6 %, entraînant des baisses de rente pour des salarié.e.s, notamment le parapublic et le secteur subventionné, salarié.e.s qui ne sont pas affilié.e.s à la CPEG ;
- Historiquement, ce deuxième pilier a toujours été très discriminatoire envers les femmes car il ne tient pas compte des périodes consacrées à l'éducation des enfants (qui restent encore malheureusement à la charge majoritaire des femmes), ni les emplois partiels que ces mêmes femmes occupent souvent ;
- Le système de capitalisation qui prévaut dans le 2^{ème} pilier renforce la logique de l'exploitation humaine et environnementale dans la mesure où des milliards de francs suisse sont placés sur divers marchés financiers ;
- Les diverses attaques envisagées contre la Caisse de pension du personnel de l'Etat de Genève (CPEG) auraient pour conséquence une augmentation massive des cotisations à charge des assuré.e.s, passant de 42% au lieu des 33 % actuel, voir pire selon d'autres projets de loi (45/55, voir même 50 % - 50 %) ;
- La population a déjà manifesté à de nombreuses reprises par le passé, tant au niveau cantonal que fédéral, son opposition aux différentes réformes envisagées, tant dans le cadre du 1^{er} pilier que dans le cadre du 2^{ème} pilier ;
- L'ensemble de ces réformes sert un projet politique plus large consistant à faire payer aux salarié.e.s les réformes, sans solliciter un effort suffisant de la part des plus nanti ;
- Ces réformes honteuses sont menées tambour battant, dans un contexte de crise économique, sociale et sanitaire dont les conséquences sur les conditions matérielles d'existence de la population sont déjà très lourdes et qui n'iront qu'en augmentant ;

Le Syndicat des services publics région Genève doit :

- S'opposer à toutes les réformes envisagées, qui péjorent les salaires et les conditions de retraites, que ce soit dans le cadre du projet AVS21, LPP21 ou de la CPEG, et s'engagera fermement, avec toutes les organisations du personnel, pour leur faire barrage à ces réformes ;
- Appeler toutes les régions du SSP au niveau national à défendre la même position ferme face à ces attaques et à faire bloc commun ;

- Enjoindre le Cartel à diffuser rapidement des informations au personnel sur les dangers qui guettent son salaire et ses conditions de retraite ;
- Solliciter le Cartel afin qu'il consulte rapidement le personnel sur la position à adopter face à ces réformes, notamment à propos d'éventuelles mesures de lutte ;
- Appeler à une mobilisation massive, à Genève, de toutes les associations du personnel concerné par ces réformes, y compris dans la sécurité et les transports, à savoir la caisse de retraite de la police et celle des TPG, deux secteurs également en ligne de mire ;

Résolution adoptée également par le Comité de région du SSP – Genève le 12 avril 2021